

COMMUNE DES CO

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

ID: 074-217400852-20251016-DEL2025119-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2025

Nombre de membres :

En exercice: 15 Présents: 8 Pouvoirs: 4 Absents excusés: 5

Absents: 2 Votants: 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE SEIZE OCTOBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 10 OCTOBRE 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Peggy LE BRUCHEC.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Mme Noëlle GRAVAUD (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Florian GIBIER (donne pouvoir à François BARBIER), Mme Gaëlle BLANCHARD (donne pouvoir à Michel BELIN), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS: M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET: CESSION ET SORTIE D'INVENTAIRE D'UN VEHICULE

DEL2025-119

Rapporteur: Michel BELIN

Le véhicule FIAT DUCATO, immatriculé BP-433-HV, a été vendu le 06/10/2025 à l'entreprise RENAULT VALLEE DE L'ARVE, pour un montant de 2 600 € TTC.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de valider la cession de ce véhicule.

Dans le cadre du suivi de l'inventaire communal, il convient également de sortir ce véhicule de l'actif de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour: 12	Contre :	Abstention :
	ì	

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder à la cession du véhicule FIAT DUCATO, immatriculé BP-433-HV, à l'entreprise RENAULT VALLEE DE L'ARVE, pour un montant de 2 600 € TTC.
- DE SORTIR de l'actif de la commune le bien cédé, désigné ci-dessous :

BUDGET	N°	COMPTE	ANNEE	DESIGNATION	VALEUR
	INVENTAIRE	D'ACQUISITION	D'ORIGINE	DU BIEN	INITIALE
PRINCIPAL	VEHBP-433-HV	21828	2013	VEHICULE - FIAT Ducato Fourgon - BP-433-HV	17 393,50 €

En Mairie, le 16 octobre 2025 Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme, Affichée le Acte certifié exécutoire le Télétransmis en sous-préfecture le Publié le

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

ID: 074-217400852-20251016-DEL2025119-DE

En Mairie, le 16 octobre 2025 Le Maire, François BARBIER

